Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_120-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE**

**Séance du 25 juin 2026**

**Délibération n° 26-120**

**Date de la convocation : le 19 juin 2026**
**Nombre de membres en exercice : 33**
**Nombre de présents : 26**
**Nombre de votants : 33**
**Ayant donné procuration : 7**
**Absents excusés : 7**
**Absents : 0**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents** : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, , M. Lionel LEVHA, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE.

**Étaient excusés** : M. Jean CORNUAULT donne pouvoir à M. Alain DESHAYES, M. Johnny VERCOUILLIE donne pouvoir à M. Alexis BOSSARD, M. Sylvain GREVEDON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Luc FAVIA donne pouvoir à M. Lionel CHISSON, M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Philippe LAVILLE donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, Mme Rachel MALNOURY donne pouvoir à Mme Natacha DESSON.

**Secrétaire de Séance** : Mme Chantal ALEXANDRE.

*****

**OBJET : COHESION SOCIALE**
**Politique de la Ville - Programme de Réussite Éducative : Subvention de la Ville au CCAS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_120-DE

Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, notamment ses dispositions relatives aux Programmes de Réussite Éducative (PRE) et aux structures habilitées à les porter (CCAS ou caisse des écoles) ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 5 novembre 2019 ayant institué le Programme de Réussite Éducative à Amboise et confié son portage au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

Vu l'avis de la commission cohésion sociale du 11 juin 2026 ;

Considérant qu'un Programme de Réussite Éducative (PRE) est porté par une structure à comptabilité publique, à savoir exclusivement un CCAS ou une caisse des écoles.

À Amboise, le PRE existe depuis 2020 et est porté par le CCAS. Les dépenses liées aux prestations d'intervenants extérieurs et à l'achat de fournitures (livres, matériel pédagogique, etc.) sont imputées sur le budget de ce dernier, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

En 2026, les actions prévues dans le cadre du PRE, qu'elles soient individuelles ou collectives, seront variées et en cohérence avec les analyses portées par l'équipe pluridisciplinaire. Sont ainsi programmées les actions suivantes :

Ateliers, accompagnements et projets actifs

- Équithérapie : Séances d'accompagnement visant à favoriser la gestion des émotions, le développement de la confiance en soi par la médiation équine. Cette action est assurée par Mme Jaffrelot, équithérapeute et psychomotricienne, et Mme Gauvrit, équithérapeute.

- Art-thérapie : Accompagnement favorisant l'expression, la régulation des émotions à travers des pratiques artistiques, contribuant au renforcement de l'estime de soi. Ateliers réalisés par Mme Barré, art-thérapeute.

- Vocabul' (GS–CP) : Action destinée à enrichir le lexique et à développer les compétences langagières des élèves de Grande Section et de CP, afin de soutenir les apprentissages fondamentaux. Ateliers encadrés par Mme Joli, formatrice.

- Graphothérapie : Accompagnement visant l'amélioration du geste graphique, la confiance dans le passage à l'écrit. Action assurée par Mme Delcroix, graphothérapeute.

- Accès à la culture – Pôle des Arts : Action favorisant l'ouverture culturelle des enfants et des jeunes à travers la découverte de pratiques artistiques et patrimoniales. Les interventions sont assurées par les enseignants du Pôle des Arts dans leurs disciplines respectives.

- Prévention dentaire – UFSBD : Action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire visant la promotion des comportements de prévention et la préservation de la santé des enfants et des jeunes.

- Educ'Lab (ex-CLAS) - MJC/Centre social : Dispositif d'accompagnement visant le renforcement des compétences créatives et collaboratives des enfants et des jeunes.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260625-26_120-DE

- Accompagnement pédagogique / aide aux devoirs : Ateliers de soutien aux apprentissages et à l'organisation du travail personnel des élèves. Interventions assurées par Mme Bouttier, ancienne enseignante et éducatrice spécialisée.

- Espace Santé Jeunes - Programme Prévention Santé - Renforcement des compétences psychosociales. Séances réalisées par des accueillantes de l'Espace Santé Jeunes.

Actions en cours de construction

- Ateliers théâtre (théâtre d'improvisation) : Projet visant le développement des compétences socio-émotionnelles et orales. Ateliers encadrés par M. Verzier, éducateur de formation, et Mme Cerisier, professeure de théâtre.

- Projet avec l'association Livres Passerelle : Action de médiation autour de la lecture visant la découverte d'albums jeunesse et la promotion de l'accès au livre et à la lecture.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 56 924 € au CCAS d'Amboise pour permettre le financement de ces actions.

Cette dépense est prévue au Budget Primitif 2026 — article 657363 — fonction 4213.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver cette proposition de subvention.

**POUR : 33** (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Karine ROUMANEIX, M. Sylvain GREVEDON, M. Luc FAVIA, M. Lionel LEVHA, M. Yves AGUITON, Mme Régine FAVIA, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Marie-France MORCHOISNE, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Thomas SORET, Mme Mouna ESSAOUARI, Mme Evelyne LATAPY, M. Philippe LAVILLE, M. Jean-François BOURDIN, Mme Astrid CAILLE, M. Joël ASSI-ALLET, Mme Sophie PARISIS, Mme Rachel MALNOURY, M. Maxime MAINTIER, M. Joffrey POINTLANE)
**CONTRE : 0**
**ABSTENTION : 0**

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 10/07/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjoint

Maire d'Amboise
**Brice RAVIER**

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 17/07/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie- 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr